

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Mairie de FONTENAY LES BRIIS (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21910243100018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE DOURDAN

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	37
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	38
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	40
A10.3 - Opérations liées aux cessions	41
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	42
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	43
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	44
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	45
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Date de télétransmission : 22/04/2021
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Date de réception préfecture : 22/04/2021

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	46
C1.2 - Actions de formation des élus	50
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	51
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	52
D2 - Arrêté et signatures	53

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

Code INSEE 91243	Mairie de FONTENAY LES BRIIS Budget Communal	CA 2020
-----------------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	I
--	----------

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 100
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	23
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 778 834,00	1 954 193,00	837,89	862,22

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	752,79	0,00
2	Produit des impositions directes/population	552,55	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 195,58	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	290,47	0,00
5	Encours de dette/population	267,06	0,00
6	DGF/population	74,76	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	58,04 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	65,28 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	24,30 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	22,34 %	0,00 %

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
VUE D'ENSEMBLE				A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A	2 189 198,68	G	2 510 707,82
	Section d'investissement	B	668 078,76	H	1 142 508,49
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	336 177,45 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	3 193 454,89	= G+H+I+J	3 653 216,31
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	13 746,41	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	13 746,41	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 189 198,68	= G+I+K	2 510 707,82
	Section d'investissement	= B+D+F	1 018 002,62	= H+J+L	1 142 508,49
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 207 201,30	= G+H+I+J+K+L	3 653 216,31

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	13 746,41
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	Accusé de réception en préfecture 091-202431-20210422-DELIB2021_006-BF Date de télétransmission : 22/04/2021 Date de réception préfecture : 22/04/2021
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	13 746,41	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES					II
					A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	574 790,00	481 973,36	0,00	0,00	92 816,64
012	Charges de personnel, frais assimilés	967 700,00	917 575,54	0,00	0,00	50 124,46
014	Atténuations de produits	44 066,01	44 066,01	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	116 755,00	116 020,24	0,00	0,00	734,76
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 703 311,01	1 559 635,15	0,00	0,00	143 675,86
66	Charges financières	21 640,00	20 727,97	0,00	0,00	912,03
67	Charges exceptionnelles	950,00	500,00	0,00	0,00	450,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	9 890,43				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 735 791,44	1 580 863,12	0,00	0,00	154 928,32
023	Virement à la section d'investissement (2)	40 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	8 335,56	608 335,56			-600 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		48 335,56	608 335,56			-560 000,00
TOTAL		1 784 127,00	2 189 198,68	0,00	0,00	-405 071,68
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	40 000,00	58 575,81	0,00	0,00	-18 575,81
70	Produits services, domaine et ventes div	219 100,00	211 059,77	0,00	0,00	8 040,23
73	Impôts et taxes	1 250 675,00	1 295 650,56	0,00	0,00	-44 975,56
74	Dotations et participations	252 431,00	294 920,64	0,00	0,00	-42 489,64
75	Autres produits de gestion courante	20 918,00	28 873,91	0,00	0,00	-7 955,91
Total des recettes de gestion courante		1 783 124,00	1 889 080,69	0,00	0,00	-105 956,69
76	Produits financiers	3,00	2,75	0,00	0,00	0,25
77	Produits exceptionnels	1 000,00	621 624,38	0,00	0,00	-620 624,38
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 784 127,00	2 510 707,82	0,00	0,00	-726 580,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 784 127,00	2 510 707,82	0,00	0,00	-726 580,82
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					II
					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 100,00	4 456,80	0,00	2 643,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 131 524,00	605 531,30	13 746,41	512 246,29
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 138 624,00	609 988,10	13 746,41	514 889,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	200,00	0,00	0,00	200,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	58 091,00	58 090,66	0,00	0,34
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	18 000,00			
	Total des dépenses financières	76 291,00	58 090,66	0,00	18 200,34
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 214 915,00	668 078,76	13 746,41	533 089,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	1 214 915,00	668 078,76	13 746,41	533 089,83
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2)	336 177,45		

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	330 300,00	86 464,00	0,00	243 836,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	74 158,60	0,00	0,00	74 158,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	404 458,60	86 464,00	0,00	317 994,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	143 000,00	111 155,64	0,00	31 844,36
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	335 298,29	335 298,29	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	1 255,00	0,00	-1 255,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	620 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 098 298,29	447 708,93	0,00	650 589,36
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 502 756,89	534 172,93	0,00	968 583,96
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	40 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	8 335,56	608 335,56		-600 000,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	48 335,56	608 335,56		-560 000,00
	TOTAL	1 551 092,45	1 142 508,49	0,00	408 583,96
				Accusé de réception en préfecture	
				091-219102431-20210428-DELIB2021_006-BF	
				Date de télétransm : 00/00/2021	
				Date de réception préfecture : 22/04/2021	

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	481 973,36		481 973,36
012	Charges de personnel, frais assimilés	917 575,54		917 575,54
014	Atténuations de produits	44 066,01		44 066,01
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	116 020,24		116 020,24
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	20 727,97	0,00	20 727,97
67	Charges exceptionnelles	500,00	600 000,00	600 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	8 335,56	8 335,56
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 580 863,12	608 335,56	2 189 198,68
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	58 090,66	0,00	58 090,66
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	4 456,80	0,00	4 456,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	605 531,30	0,00	605 531,30
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		668 078,76	0,00	668 078,76
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				336 177,45

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	58 575,81		58 575,81
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	211 059,77		211 059,77
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 295 650,56		1 295 650,56
74	Dotations et participations	294 920,64		294 920,64
75	Autres produits de gestion courante	28 873,91	0,00	28 873,91
76	Produits financiers	2,75	0,00	2,75
77	Produits exceptionnels	621 624,38	0,00	621 624,38
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 510 707,82	0,00	2 510 707,82
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	111 155,64	0,00	111 155,64
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	335 298,29		335 298,29
13	Subventions d'investissement	87 719,00	0,00	87 719,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		321 250,00	321 250,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	278 750,00	278 750,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		6 005,91	6 005,91
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		2 329,65	2 329,65
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		534 172,93	608 335,56	1 142 508,49
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES					III
					A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	574 790,00	481 973,36	0,00	0,00	92 816,64
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	80 000,00	55 706,03	0,00	0,00	24 293,97
60611	Eau et assainissement	6 000,00	6 840,54	0,00	0,00	-840,54
60612	Energie - Electricité	75 000,00	82 006,24	0,00	0,00	-7 006,24
60622	Carburants	5 000,00	3 939,08	0,00	0,00	1 060,92
60623	Alimentation	700,00	2 475,66	0,00	0,00	-1 775,66
60624	Produits de traitement	0,00	178,34	0,00	0,00	-178,34
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	5 555,65	0,00	0,00	-5 055,65
60631	Fournitures d'entretien	5 600,00	9 707,11	0,00	0,00	-4 107,11
60632	Fournitures de petit équipement	2 300,00	8 995,43	0,00	0,00	-6 695,43
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	2 402,25	0,00	0,00	2 597,75
60636	Vêtements de travail	1 600,00	1 366,88	0,00	0,00	233,12
6064	Fournitures administratives	2 300,00	3 711,01	0,00	0,00	-1 411,01
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	6 500,00	6 490,03	0,00	0,00	9,97
6067	Fournitures scolaires	9 400,00	7 427,33	0,00	0,00	1 972,67
6068	Autres matières et fournitures	16 000,00	5 324,77	0,00	0,00	10 675,23
611	Contrats de prestations de services	87 350,00	36 153,05	0,00	0,00	51 196,95
6132	Locations immobilières	20 000,00	12 792,96	0,00	0,00	7 207,04
6135	Locations mobilières	9 090,00	4 849,20	0,00	0,00	4 240,80
614	Charges locatives et de copropriété	800,00	759,81	0,00	0,00	40,19
61521	Entretien terrains	0,00	7 632,00	0,00	0,00	-7 632,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	27 000,00	12 640,68	0,00	0,00	14 359,32
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	40 000,00	42 769,65	0,00	0,00	-2 769,65
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	8 510,88	0,00	0,00	-8 510,88
61551	Entretien matériel roulant	5 500,00	5 509,71	0,00	0,00	-9,71
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	1 610,53	0,00	0,00	-1 610,53
6156	Maintenance	9 000,00	30 979,10	0,00	0,00	-21 979,10
6161	Multirisques	2 450,00	2 395,97	0,00	0,00	54,03
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	5 000,00	4 212,95	0,00	0,00	787,05
6168	Autres primes d'assurance	2 900,00	3 803,98	0,00	0,00	-903,98
617	Etudes et recherches	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6182	Documentation générale et technique	200,00	810,03	0,00	0,00	-610,03
6184	Versements à des organismes de formation	1 500,00	5 280,00	0,00	0,00	-3 780,00
6188	Autres frais divers	0,00	414,88	0,00	0,00	-414,88
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	71,67	0,00	0,00	428,33
6226	Honoraires	1 500,00	1 220,74	0,00	0,00	279,26
6227	Frais d'actes et de contentieux	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6228	Divers	10 000,00	1 764,99	0,00	0,00	8 235,01
6232	Fêtes et cérémonies	6 500,00	7 279,09	0,00	0,00	-779,09
6233	Foires et expositions	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	163,80	0,00	0,00	-163,80
6237	Publications	600,00	864,00	0,00	0,00	-264,00
6238	Divers	0,00	2 491,23	0,00	0,00	-2 491,23
6241	Transports de biens	0,00	36,61	0,00	0,00	-36,61
6247	Transports collectifs	45 000,00	35 783,46	0,00	0,00	9 216,54
6251	Voyages et déplacements	0,00	700,02	0,00	0,00	-700,02
6256	Missions	300,00	415,26	0,00	0,00	-115,26
6261	Frais d'affranchissement	5 400,00	4 882,56	0,00	0,00	517,44
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	15 155,21	0,00	0,00	-5 155,21
627	Services bancaires et assimilés	400,00	482,02	0,00	0,00	-82,02
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	10 535,61	0,00	0,00	-5 535,61
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 200,00	1 729,00	0,00	0,00	-529,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	3 000,00	3 960,00	0,00	0,00	-960,00
6288	Autres services extérieurs	5 500,00	4 283,00	0,00	0,00	1 217,00
63512	Taxes foncières	3 700,00	3 963,00	0,00	0,00	-263,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	2 940,36	0,00	0,00	-2 940,36
012	Charges de personnel, frais assimilés	967 700,00	917 575,54	0,00	0,00	50 124,46
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	7 571,25	0,00	0,00	2 428,75
6331	Versement de transport	9 200,00	8 579,06	0,00	0,00	620,94
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	2 032,36	0,00	0,00	967,64
6336	Cotisations CNFPT et CDGFTP	9 000,00	8 964,17	0,00	0,00	35,83
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 600,00	1 605,35	0,00	0,00	3 994,65
6411	Personnel titulaire	470 300,00	472 395,87	0,00	0,00	-2 095,87
6413	Personnel non titulaire	182 000,00	161 372,15	0,00	0,00	20 627,85
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	1 143,60	0,00	0,00	-1 143,60

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date d'accusé de réception préfecture : 23/04/2021

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	114 700,00	102 382,44	0,00	0,00	12 317,56
6453	Cotisations aux caisses de retraites	125 000,00	123 201,39	0,00	0,00	1 798,61
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 500,00	6 580,42	0,00	0,00	919,58
6455	Cotisations pour assurance du personnel	31 000,00	18 812,83	0,00	0,00	12 187,17
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	1 375,00	0,00	0,00	-1 375,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	400,00	1 087,39	0,00	0,00	-687,39
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	472,26	0,00	0,00	-472,26
014	Atténuations de produits	44 066,01	44 066,01	0,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	3 767,01	3 767,01	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	40 299,00	40 299,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	116 755,00	116 020,24	0,00	0,00	734,76
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	2 650,00	3 687,24	0,00	0,00	-1 037,24
6531	Indemnités	70 000,00	65 999,22	0,00	0,00	4 000,78
6533	Cotisations de retraite	2 600,00	2 798,61	0,00	0,00	-198,61
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	5 900,00	6 735,41	0,00	0,00	-835,41
6535	Formation	1 400,00	706,00	0,00	0,00	694,00
6536	Frais de représentation du maire	0,00	123,51	0,00	0,00	-123,51
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	133,33	0,00	0,00	-133,33
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6553	Service d'incendie	105,00	108,00	0,00	0,00	-3,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	10 100,00	10 331,25	0,00	0,00	-231,25
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	3 300,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	12 700,00	11 370,00	0,00	0,00	1 330,00
65888	Autres	200,00	3 727,67	0,00	0,00	-3 527,67
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 703 311,01	1 559 635,15	0,00	0,00	143 675,86
66	Charges financières (b)	21 640,00	20 727,97	0,00	0,00	912,03
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 640,00	20 639,08	0,00	0,00	0,92
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	88,89	0,00	0,00	911,11
67	Charges exceptionnelles (c)	950,00	500,00	0,00	0,00	450,00
6713	Secours et dots	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	450,00	0,00	0,00	0,00	450,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	9 890,43				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 735 791,44	1 580 863,12	0,00	0,00	154 928,32
023	Virement à la section d'investissement	40 000,00	0,00			40 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	8 335,56	608 335,56			-600 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	278 750,00			-278 750,00
6761	Déférences sur réalisations (positives)	0,00	321 250,00			-321 250,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	6 005,91	6 005,91			0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	2 329,65	2 329,65			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		48 335,56	608 335,56			-560 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		48 335,56	608 335,56			-560 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 784 127,00	2 189 198,68	0,00	0,00	-405 071,68
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						III A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	40 000,00	58 575,81	0,00	0,00	-18 575,81
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	51 663,10	0,00	0,00	-11 663,10
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	0,00	6 912,71	0,00	0,00	-6 912,71
70	Produits services, domaine et ventes div	219 100,00	211 059,77	0,00	0,00	8 040,23
70311	Concessions cimetières (produit net)	700,00	2 180,00	0,00	0,00	-1 480,00
70312	Redevances funéraires	2 400,00	2 275,00	0,00	0,00	125,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	9 500,00	10 027,83	0,00	0,00	-527,83
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 000,00	1 024,00	0,00	0,00	-24,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	24,00	0,00	0,00	-24,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	180 000,00	116 767,65	0,00	0,00	63 232,35
70688	Autres prestations de services	2 500,00	2 784,00	0,00	0,00	-284,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	8 000,00	11 900,00	0,00	0,00	-3 900,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	15 000,00	64 077,29	0,00	0,00	-49 077,29
73	Impôts et taxes	1 250 675,00	1 295 650,56	0,00	0,00	-44 975,56
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 146 543,00	1 160 354,00	0,00	0,00	-13 811,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	538,00	2 916,00	0,00	0,00	-2 378,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	3 000,00	1 627,22	0,00	0,00	1 372,78
7353	Redevance des mines	594,00	562,01	0,00	0,00	31,99
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	100 000,00	130 191,33	0,00	0,00	-30 191,33
74	Dotations et participations	252 431,00	294 920,64	0,00	0,00	-42 489,64
7411	Dotation forfaitaire	128 263,00	128 263,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	28 010,00	28 010,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	728,00	728,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	16 000,00	17 689,82	0,00	0,00	-1 689,82
745	Dotation spéciale instituteurs	2 808,00	2 808,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	7 000,00	11 278,91	0,00	0,00	-4 278,91
7478	Participat° Autres organismes	0,00	1 500,00	0,00	0,00	-1 500,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	20 000,00	21 707,58	0,00	0,00	-1 707,58
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 465,00	3 465,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	18 907,00	18 907,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	3 716,00	0,00	0,00	-3 716,00
7488	Autres attributions et participations	27 250,00	56 847,33	0,00	0,00	-29 597,33
75	Autres produits de gestion courante	20 918,00	28 873,91	0,00	0,00	-7 955,91
752	Revenus des immeubles	19 200,00	22 689,87	0,00	0,00	-3 489,87
757	Redevances versées par fermiers, conces.	218,00	157,00	0,00	0,00	61,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 500,00	6 027,04	0,00	0,00	-4 527,04
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 783 124,00	1 889 080,69	0,00	0,00	-105 956,69
76	Produits financiers (b)	3,00	2,75	0,00	0,00	0,25
761	Produits de participations	3,00	2,75	0,00	0,00	0,25
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	621 624,38	0,00	0,00	-620 624,38
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	21 624,38	0,00	0,00	-21 624,38
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	600 000,00	0,00	0,00	-600 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 784 127,00	2 510 707,82	0,00	0,00	-726 580,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 784 127,00	2 510 707,82	0,00	0,00	-726 580,82
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice		Accusé de 0,00 réception en préfecture 091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Montant des ICNE de l'exercice N-1		Date de transmission : 22/04/2021
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00	Date de réception préfecture : 22/04/2021

- (1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					III
					B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	7 100,00	4 456,80	0,00	2 643,20
2051	Concessions, droits similaires	7 100,00	4 456,80	0,00	2 643,20
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 131 524,00	605 531,30	13 746,41	512 246,29
2111	Terrains nus	29 360,00	44 071,20	0,00	-14 711,20
2115	Terrains bâtis	245 000,00	99 693,91	0,00	145 306,09
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 000,00	4 100,23	0,00	-100,23
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	6 120,00	0,00	-6 120,00
21311	Hôtel de ville	0,00	3 000,00	0,00	-3 000,00
21312	Bâtiments scolaires	439 070,00	20 744,16	0,00	418 325,84
21318	Autres bâtiments publics	99 682,00	0,00	0,00	99 682,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	8 270,26	2 100,00	-10 370,26
2138	Autres constructions	0,00	31 200,00	0,00	-31 200,00
2152	Installations de voirie	298 912,00	362 085,19	6 406,56	-69 579,75
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	1 741,85	5 239,85	-6 981,70
2158	Autres installat°, matériel et outillage	3 000,00	5 949,83	0,00	-2 949,83
2183	Matériel de bureau et informatique	6 000,00	8 266,83	0,00	-2 266,83
2184	Mobilier	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 500,00	10 287,84	0,00	-6 787,84
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 138 624,00	609 988,10	13 746,41	514 889,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	200,00	0,00	0,00	200,00
10226	Taxe d'aménagement	200,00	0,00	0,00	200,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	58 091,00	58 090,66	0,00	0,34
1641	Emprunts en euros	58 091,00	58 090,66	0,00	0,34
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	18 000,00			
	Total des dépenses financières	76 291,00	58 090,66	0,00	18 200,34
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 214 915,00	668 078,76	13 746,41	533 089,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 214 915,00	668 078,76	13 746,41	533 089,83
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	336 177,45			

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					III
					B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	330 300,00	86 464,00	0,00	243 836,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	2 657,00	0,00	-2 657,00
1322	Subv. non transf. Régions	183 500,00	48 000,00	0,00	135 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	55 500,00	0,00	0,00	55 500,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 346,00	5 000,00	0,00	-3 654,00
1341	D.E.T.R. non transférable	89 954,00	30 807,00	0,00	59 147,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	74 158,60	0,00	0,00	74 158,60
1641	Emprunts en euros	74 158,60	0,00	0,00	74 158,60
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	404 458,60	86 464,00	0,00	317 994,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	478 298,29	446 453,93	0,00	31 844,36
10222	FCTVA	73 000,00	73 907,29	0,00	-907,29
10226	Taxe d'aménagement	70 000,00	37 248,35	0,00	32 751,65
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	335 298,29	335 298,29	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	1 255,00	0,00	-1 255,00
1383	Subv non transf Départements	0,00	1 255,00	0,00	-1 255,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	620 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 098 298,29	447 708,93	0,00	650 589,36
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 502 756,89	534 172,93	0,00	968 583,96
021	Virement de la sect° de fonctionnement	40 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	8 335,56	608 335,56		-600 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	321 250,00		-321 250,00
2111	Terrains nus	0,00	278 750,00		-278 750,00
28031	Frais d'études	6 005,91	6 005,91		0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	2 329,65	2 329,65		0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	48 335,56	608 335,56		-560 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	48 335,56	608 335,56		-560 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 551 092,45	1 142 508,49	0,00	408 583,96
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)				
	Pour information				
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9620751123A	19/05/2020	400 000,00	0,00	88,89	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		400 000,00	0,00	88,89	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												Caté- gorie d'em- prunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		
								Niveau de taux (5)	Taux actuarial					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 011 230,02									
1641 Emprunts en euros (total)					1 011 230,02									
0071417	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	29/01/2010		01/03/2010	220 889,29	F		3,690	6,603		T	P	A-1	
1209535	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	03/01/2012		01/02/2012	250 000,00	F		4,510	4,517		A	X Echéance constante	A-1	
A75100Q9	CAISSE D'EPARGNE D'ILE DE FRANCE	19/07/2010		15/01/2011	540 340,73	F		3,410	3,410		T	C	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
091-219102411-20210422-DLIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

Mairie de FONTENAY LES BRIIS - Budget Communal - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					1 011 230,02								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										IV A2.2
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		502 731,57					58 090,66	20 639,08	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		502 731,57					58 090,66	20 639,08	0,00	0,00
0071417		0,00	A-1	95 344,19	5,50	F		6,603	14 705,84	3 923,80	0,00	0,00
1209535		0,00	A-1	137 217,05	6,17	F		4,517	16 367,78	6 926,68	0,00	0,00
A75100Q9		0,00	A-1	270 170,33	9,83	F		3,410	27 017,04	9 788,60	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		502 731,57					58 090,66	20 639,08	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

Mairie de FONTENAY LES BRIIS - Budget Communal - CA - 2020

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	502 731,57	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT												A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES															IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N															A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Con-trat initial	Con-trat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié						
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.										
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Incrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
		0
		01/01/2000

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		76 291,00	I 58 090,66
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		58 091,00	58 090,66
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	58 091,00	58 090,66
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		18 200,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	200,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	18 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	58 090,66	13 746,41	336 177,45	408 014,52

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	811 335,56	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	143 000,00	112 410,64
10222	FCTVA	73 000,00	73 907,29
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	70 000,00	37 248,35
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	1 255,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (2)	668 335,56	8 335,56
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	6 005,91	6 005,91
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	2 329,65	2 329,65
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	620 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	40 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	120 746,20	0,00	0,00	335 298,29	456 044,49

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (3)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			32 616,01	20 967,48	2 329,72	9 318,81
2019	Amort. transfert charges indemnité de remb anticipé d'emprunts	14	15/07/2010	32 616,01	20 967,48	2 329,72	9 318,81

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
22/01/2020	MISE AUX NORMES ACCES HANDICAPÉS	4 284,00	0,00	0
24/01/2020	COFFRE DE STOCKAGE A SEL	330,00	0,00	0
30/01/2020	ILOTS DIRECTIONNELS RUE DE LA BUTTE	8 640,00	0,00	0
30/01/2020	PARCELLE D746 - 8 RUE ST THIBAULT - DELAROCHE	13 950,00	0,00	0
31/01/2020	PERCEUSE	478,80	0,00	0
27/02/2020	TX DE VOIRIE HAMEAU ARPENTY	60 705,00	0,00	0
28/02/2020	VIDÉOPROJECTEUR ET ECRAN CLASSE MME GARDISSAT - ECOLE G.DORTET	2 752,80	0,00	0
28/02/2020	TX VOIRIE RUE QUINCAMPOIX	25 933,50	0,00	0
02/03/2020	TX DE VOIRIE RUE DE LA DONNERIE	2 673,36	0,00	0
02/03/2020	TX DE VOIRIE RUE DE LA DONNERIE	6 744,00	0,00	0
03/03/2020	TX INSTALLATION FENÊTRE	507,60	0,00	0
10/03/2020	DRAPEAUX	118,80	0,00	0
10/03/2020	DRAPEAUX	118,80	0,00	0
12/03/2020	PARCELLE D610 - SOUCY HAMEAU - IMMEUBLE CCPL LES MARRONNIERS	97 000,00	0,00	0
16/03/2020	TX DE REFLECTION DE LA TOITURE DE LA MAIRIE	3 000,00	0,00	0
16/03/2020	POTELETS POUR LA VOIRIE	561,46	0,00	0
23/03/2020	PARCELLE C151 - LES VIGNES - LEMAITRE	20 000,00	0,00	0
26/03/2020	TX VOIRIE AMENAGEMENT PARKING DE LA COQUE SALLE	2 135,00	0,00	0
27/04/2020	PARCELLE D746 - 8 RUE ST THIBAULT - DELAROCHE	1 033,91	0,00	0
29/04/2020	TERMINAL PVE ET LOGIPOLV5 MODE SAAS	456,00	0,00	0
06/05/2020	ROLLUP COMMUNICATION COVID 19	316,80	0,00	0
13/05/2020	TX VOIRIE POSE BORDURE RUE DE SAINT MERRY	5 762,40	0,00	0
29/05/2020	2 PC PORTABLES POUR LE MAIRE ET L'ADJOINT ELU AUX TRAVAUX	2 219,52	0,00	0
02/06/2020	PARCELLE C151 - LES VIGNES - LEMAITRE	1 235,29	0,00	0
04/06/2020	Bâtiment modulaire périscolaire	1 080,00	0,00	0
05/06/2020	TX INSTALLATION FENÊTRE	1 184,40	0,00	0
05/06/2020	TX VOIRIE AMENAGEMENT PARKING DE LA COQUE SALLE	87 596,10	0,00	0
12/06/2020	3 ORDINATEURS COMPLETS M.MONGELARD - N.MENDY - C.DALLIER	1 671,60	0,00	0
23/06/2020	TERMINAL PVE ET LOGIPOLV5 MODE SAAS	1 180,80	0,00	0
24/06/2020	FOURNITURE ET INSTALLATION BAC A GRAISSE SALLE DES FÊTES LES MARRONNIERS	2 563,08	0,00	0
03/07/2020	DEFIBRILLATEUR POUR PLATEAU GROUPE SCOLAIRE	1 794,00	0,00	0
06/07/2020	GILET PARE BALLES ET ÉQUIPEMENTS	57,98	0,00	0
06/07/2020	PHASE 1 - TX FAUX PLAFONDS - ECOLE G.DORTET	13 670,16	0,00	0
07/07/2020	GILET PARE BALLES ET ÉQUIPEMENTS	27,85	0,00	0
15/07/2020	ACHAT BÂTIMENT MODULAIRE PERISCOLAIRE	31 200,00	0,00	0
16/07/2020	PARCELLE D610 - SOUCY HAMEAU - IMMEUBLE CCPL LES MARRONNIERS	2 693,91	0,00	0
21/07/2020	TX VOIRIE AMENAGEMENT PARKING DE LA COQUE SALLE	2 564,10	0,00	0
29/07/2020	GILET PARE BALLES ET ÉQUIPEMENTS	382,92	0,00	0
31/07/2020	TX VOIRIE AMENAGEMENT PARKING DE LA COQUE SALLE	97 385,70	0,00	0
31/07/2020	COLONNES DISTRIBUTEUR GEL HYDRO ALCOOLIQUE	204,00	0,00	0
14/08/2020	TX VOIRIE AMENAGEMENT PARKING DE LA COQUE SALLE	2 040,00	0,00	0
19/08/2020	CERTIFICATS RGS C.DUPONT ET T.DEGIVRY	540,00	0,00	0
22/08/2020	CERTIFICATS RGS C.DUPONT ET T.DEGIVRY	540,00	0,00	0
26/08/2020	PHASE 1 - TX FAUX PLAFONDS - ECOLE G.DORTET	2 346,00	0,00	0
09/09/2020	TX PEINTURE COUR MATERNELLE - ECOLE G.DORTET	1 560,00	0,00	0
09/09/2020	FOUR MICRO ONDES - ECOLE G.DORTET	89,90	0,00	0
10/09/2020	TX VOIRIE AMENAGEMENT PARKING DE LA COQUE SALLE	21 646,80	0,00	0
10/09/2020	DEFIBRILLATEUR POUR PLATEAU GROUPE SCOLAIRE	553,46	0,00	0
11/09/2020	3 ORDINATEURS COMPLETS M.MONGELARD - N.MENDY - C.DALLIER	2 083,20	0,00	0
18/09/2020	ASPIRATEURS ET CHARIOTS DE LAVAGE	1 022,22	0,00	0
24/09/2020	PARCELLE C3 - LE FOUR A CHAUX - LEBOUILLE	7 852,00	0,00	0
29/09/2020	TX DE MAÇONNERIE ET DE PEINTURE - ECOLE G.DORTET	1 956,00	0,00	0
29/09/2020	COLONNES DISTRIBUTEUR GEL HYDRO ALCOOLIQUE	408,00	0,00	0
13/10/2020	BANC DE JARDIN POUR LA COUR DE LA MAIRIE	559,99	0,00	0
19/10/2020	TX DE REPRISE ESCALIER CHEMIN DU FOUR A CHAUX	6 120,00	0,00	0

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210426-DELIB2021_006_BF

Date de télétransmission : 22/04/2021

Date de réception préfecture : 22/04/2021

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
19/10/2020	MIROIR D'AGGLOMERATION RUE CHAMPTIER DE LA CROIX	322,87	0,00	0
22/10/2020	TX INSTALLATION ALARME PPMS ECOLE GEORGES DORTET	3 986,26	0,00	0
23/10/2020	ARMOIRES A RIDEAUX - ECOLE G.DORTET	816,00	0,00	0
26/10/2020	TX VOIRIE AMENAGEMENT PARKING DE LA COQUE SALLE	2 835,60	0,00	0
31/10/2020	PORTABLES SAMSUNG (5) : ASTREINTE-CHICHEPORTICHE-TOMASSON-LORTHIOIR-FUGONI	510,22	0,00	0
06/11/2020	DRAPEAUX	234,24	0,00	0
13/11/2020	TX ECLAIRAGE PUBLIC GROUPE SCOLAIRE RUE DE LA COQUE SALLE	6 502,80	0,00	0
24/11/2020	ACHAT ET INSTALLATION HORLOGE PROGRAMMATION LES MARRONNIERS	297,48	0,00	0
24/11/2020	TX ECLAIRAGE PUBLIC ALLEE DES TILLEULS	5 155,50	0,00	0
24/11/2020	ASPIRATEURS ET CHARIOTS DE LAVAGE	2 112,78	0,00	0
25/11/2020	MODULE GESTION DES ABSENCES RH	1 740,00	0,00	0
30/11/2020	2 PORTE-VOIX ET 2 PROJECTEURS POUR PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	1 327,27	0,00	0
01/12/2020	ORDINATEURS PORTABLES POUR G.ALADENIZE ET M.MONGELARD	1 782,29	0,00	0
01/12/2020	ILLUMINTATIONS 2020 - GUIRLANDES	1 411,85	0,00	0
10/12/2020	VEGETALISATION DES ESPACES VERTS	4 100,23	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		588 666,60	0,00	

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.3
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	620 000,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	600 000,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	278 750,00

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN							
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES							A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 2 510 707,82
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II 0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	250,00	
ASSOCIATION THEATRE DE BLIGNY ATB	2 022,00	
CLUB OMNISPORT DE FONTENAY	2 000,00	
COMITE DES FÊTES DE FONTENAY LES BRIIS	2 500,00	
HOCKEY CLUB DU TREFLE	1 300,00	
LES BIELLES DE FONTENAY	100,00	
LES OISILLONS MULTI ACCUEIL PARENTAL	198,00	
MILLE PERTUIS	300,00	
MJC LA GRANGE	2 500,00	
<u>Entreprises</u>		
SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX	200,00	
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
CAISSE DES ECOLES DE FONTENAY	3 300,00	
CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE	7 000,00	
PNR HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE	10 331,25	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	32 001,25	

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	4,80	11,80	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2,00	2,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	1,00	0,80	1,80	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	2,00	1,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	2,00	1,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	6,00	13,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	5,00	4,00	9,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		2,00	1,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Agent Spécial principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	2,00	1,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Assistant conservation principal 1ère classe	B	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	2,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation	C	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier Chef Principal	C	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		20,00	15,80	35,80	15,00	0,00	15,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue au budget.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Accusé de réception en préfecture
 091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
 Date de télétransmission : 22/04/2021
 Date de réception préfecture : 22/04/2021

Mairie de FONTENAY LES BRIIS - Budget Communal - CA - 2020

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				76 585,35		
Adjoint administratif	C	ADM		11 616,60	A Remplacement	CDD 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, ma
Agent d'entretien	C	TECH		20 036,57	A Remplacement	CDD 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, ma
Agent spécial principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	MS		41 191,93	A Remplacement	CDD 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, ma
Animateur	C	ANIM		3 740,25	A Remplacement	CDD 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, ma
TOTAL GENERAL				76 585,35		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrat à durée indéterminée »).

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de transmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N		C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
Catherine DUPONT	DYNAMISER LA COMMUNICATION LE 23/09/2020

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LIMOURS - CCPL	01/01/2002	TFA	3 767,01
SYNDICAT SIPPERC ENERGIES ET COMMUNICATIONS	13/01/2015	SFP	641,88
Autres organismes de regroupement			
PNR HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE	03/11/2011		10 331,25
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ EN IDF	01/01/2016	SFP	538,61

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES						IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES						D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	4 409 000,00	0,34	14,12	0,00	622 551,00	0,34
TFPB	2 690 000,00	4,83	18,50	6,26	497 650,00	11,40
TFPNB	40 100,00	0,25	65,69	0,00	26 342,00	0,25
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	7 139 100,00	1,99			1 146 543,00	4,86

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour : Se référer à la délibération

Contre : Se référer à la délibération

Abstentions : Se référer à la délibération

Date de convocation : 08/04/2021

Présenté par Madame DUPONT, Présidente de séance

A Fontenay-lès-Briis, le 12/04/2021

Le Maire ayant quitté la salle lors du vote

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Fontenay-lès-Briis, le 12/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Madame Anne-Rose NORDBERG	
Madame Catherine DUPONT	
Madame Cécile MAINGONNAT	
Madame Emmanuelle DUVAL	
Madame Gaëlle JOAO	
Madame Géraldine MARCADE	
Madame Laurence JALABERT	
Madame Marjorie DELANGUE	
Madame Séverine ARTUS	
Madame Éleanore HENNOCQ	
Monsieur Emmanuel GOBLET	
Monsieur Francis FRAPIER	
Monsieur Jean-Paul JACQUET	
Monsieur Jérémie BRUNEL	
Monsieur Manuel CIPRES	
Monsieur Stéphane RABY	
Monsieur Thierry DEGIVRY	
Monsieur Thierry LAVAUD	
Monsieur Éric SCHMIDT	

Certifié exécutoire par (1) Le Monsieur le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et par la publication

Accusé de réception en préfecture
 091-219102491-20210422-DELIB2021_006-BF
 Date de télétransmission : 22/04/2021
 Date de réception préfecture : 22/04/2021

A , le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20210422-DELIB2021_006-BF
Date de télétransmission : 22/04/2021
Date de réception préfecture : 22/04/2021